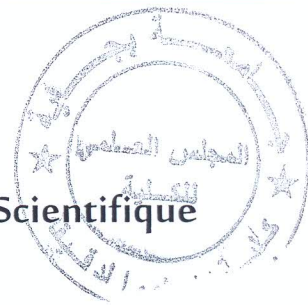


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Procès-verbal du Conseil Scientifique

Faculté des Sciences Exactes

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
...	21 / 12 / 2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 Fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété. (Articles 43 à 47)
2. Arrêté du 05 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du conseil scientifique de la faculté.
3. Arrêté n° 1401 du 4 août 2019 Fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté des Sciences Exactes.
4. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté



Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants,

Il est, en outre, chargé :


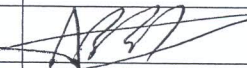



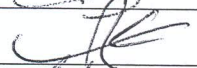
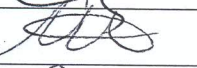
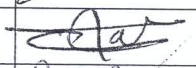
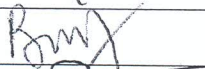






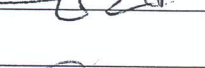




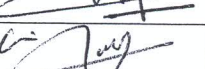
7. D'agréer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, Fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

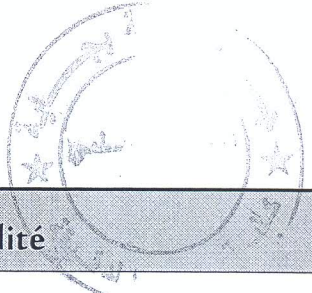
1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté
Membres du conseil scientifique de la faculté (21 décembre 2020) ¹

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
01	BEZZI Nacer	Président du CSF	
02	BOUKEROUI Abdelhamid	Doyen de la Fac SE	
03	ABBAS Karim	V/Doyen de la Pédagogie	
04	MAHTOUT Sofiane	V/Doyen de la PG	
05	AOUDIA - RAHMOUNE Fazia	Chef de Département - RO	
06	AMROUN Kamal	Chef de Département - Informatique	
07	HENACHE Zahir	Chef de Département - Chimie	
08	CHELOUCHE Azzedine	Chef de Département - Physique	
09	AISSAOUI Said	Chef de Département - Maths	
10	TOUCHE Nassim	Président du CSD - RO	
11	BOUALLOUCHE MEDJKOUNE Louiza	Présidente du CSD - Informatique	
12	TIMERIDJINE BELAIDE Karima	Présidente du CSD - Maths	
13	MEHIDI Nadia	Présidente du CSD - Physique	
14	AIT BRAHAM Leila	Président du CSD - Chimie	
15	BIBI Mohand Ouamer	Représentant/ Enseignants - RO	
16	BOURAINÉ Louiza	Représentante/ Enseignants - Maths	
17	TALBI Fatiha	Représentante/ Enseignants - Maths	
18	SOUICI Abdelhafid	Représentant/ Enseignants - Physique	
19	AOUDIA Sofiane	Représentant/ Enseignants - Physique	
20	YAZID Mohand	Représentant/ Enseignants-Informatique	
21	SLIMANI Hachem	Représentant/ Enseignants- Informatique	
22	BOUDRAHEM Nassim	Représentant/ Enseignants - Maths et directeur du Labo LIMEB	
23	MOUZAIA Mohamed	Représentant/ Enseignants - Maths	
24	AISSANI Djamil	Directeur de l'unité LAMOS	
25	CHEMLAL Rezki	Directeur de Labo. LMA - Maths	
26	GHARBI AbdelHakim	Directeur de Labo. PT - Physique	
27	BENMERAD Belkacem	Directeur de Labo. LPCMC	
28	LEKADIR Ouiza	Représentante/ Enseignants - RO	

¹Conformément à l'arrêté n° n° 1401 du 4 aout 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique absents



N°	Nom et prénom	Qualité
1	BOUKEROUI Abdelhamid	Doyen de la Fac SE
2	MAHTOUT Sofiane	V/Doyen de la PG
3	AOUDIA - RAHMOUNE Fazia	Chef de Département - RO
4	HENACHE Zahir	Chef de Département - Chimie
5	CHELOUCHE Azzedine	Chef de Département - Physique
6	AISSAOUI Said	Chef de Département - Maths
7	BOUDRAHEM Nassim	Représentant/ Enseignants - Maths
8	AISSANI Djamil	Directeur de l'unité LAMOS

Ordre du jour de la session

1. Soutenances (Doctorat et Habilitation)
2. Recherche (bilans, promotion, ...)
3. Avant projet de loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur
4. Divers



II. Déroulement des travaux de la session²

L'an deux mille vingt et le vingt-un du mois de décembre, s'est tenue une réunion du Conseil Scientifique de la Faculté à l'amphi 24.

L'ordre du jour était:

I. Soutenances (Doctorat et HU)

II. Recherche : bilans, promotion, ...

III. Avant-projet sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur

IV. Divers

Etaient présents : ci-joint la liste de présence

Après les mots de bienvenue, le Président a ouvert la séance en rappelant les points inscrits à l'ordre du jour.

Point N°1 : Soutenances d'Habilitation Universitaire (HU) et de Doctorat

1.1. Inscription à l'Habilitation Universitaire (HU)

Présentation du dossier N°1

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné le dossier d'inscription à l'Habilitation Universitaire de **MM. IKKOUR Kahina** (MCB, Département des Sciences et Technologie), présenté par le Département de Chimie.

La candidate a présenté un article hors et après thèse de doctorat dans un journal international dans JCR avec facteur d'impact, le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à cette demande et approuve la liste des rapporteurs proposés suivants :

Nom et prénom	Grade	Université
SALLAM Djamilia	MCA	Tizi Ouzou
SOUALAH Ahcène	Professeur	Bejaia
BOUZIDI Nedjma	MCA	Béjaia

Présentation du dossier N°2

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné le dossier d'inscription à l'Habilitation Universitaire de **M. M'HAMDI Mohammed Salah** (MCB, Département des Sciences et Technologie), présenté par le Département de Mathématiques.

Le candidat a présenté un article hors et après thèse de doctorat dans un journal international indexé dans les revues Thomson Reuters et Scopus, le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à cette demande et approuve la liste des rapporteurs proposés suivants :

Nom et prénom	Grade	Université
BOULAHIA Fatiha	MCA	Bejaia
ZOUGAB Nabil	MCA	Bejaia
AOUITI Chaouki	MCA	Carthage Tunisie

Point N°2 : Recherche (bilans, promotion,...)

2.1. Promotion aux grades de recherche

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné le dossier de promotion au grade de Maître de Recherche de **MM. HALIMI Naouel** (MCB, Département de Recherche Opérationnelle). L'intéressée a présenté deux publications internationales dotées d'un facteur d'impact positif, le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à sa demande.

²Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

2. 2. Bilans des projets de recherche PRFU

Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable pour la transmission à la tutelle le bilan mi-parcours du projet de recherche PRFU suivant :

N°	Code	Chef de projet	Intitulé	Département
01	B00L01UN060120 190003	BOUROUNA Mustapha	Mise au point et Stratégies d'optimisation de (bio)-capteurs pour le dosage de traces de polluants pharmaceutiques et de pesticides	Chimie

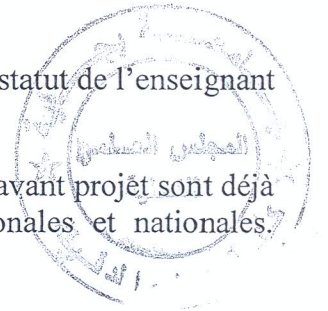
Point n°3 : Projet de loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné l'avant-projet sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Après discussion, il ressort les points suivants :

- la nécessité de soumettre ce projet, pour débat, à l'ensemble de la communauté universitaire. En plus, il doit être élaboré par toutes les parties prenantes (plusieurs départements ministériels, et le monde socio-économique), pas uniquement le secteur de l'enseignement supérieur).
- le conseil national de l'éthique et de la déontologie universitaire ainsi que l'agence nationale d'assurance qualité prévus dans ce cadre doivent être indépendants de l'administration centrale. Il en est de même pour les comités de l'éthique et de la déontologie aux niveaux des universités.
- les modalités d'implication des entreprises dans la formation universitaire ne sont pas clairement définies. Dans ce cadre, il faut créer plus de formations professionnalisantes selon la demande du marché de l'emploi et encourager les thèmes de recherche de thèse de doctorat en adéquation avec les besoins des partenaires socio-économiques.
- les textes de loi sur l'alternance et la mobilité doivent être accompagnés par les moyens financiers nécessaires. L'alternance ne devrait pas être une filière d'excellence, il faudrait la dispenser dans toute spécialité nécessitant une pratique sur le terrain. Toutefois, la massification d'étudiants dans des universités algériennes aujourd'hui va certainement engendrer un impact négatif sur l'alternance et la mobilité. Le monde socio-économique ne peut, même pas, satisfaire les demandes de stages des étudiants de fin de cycle.
- la mobilité des étudiants et des chercheurs à l'étranger engendre des dépenses colossales et favorise la fuite des cerveaux. Pourquoi ne pas utiliser ces moyens financiers, localement, pour faire profiter les étudiants des moyens matériels et logiciels modernes nécessaires.
- pour l'enseignement à distance, l'Université doit garantir les moyens matériels et logiciels nécessaires aux enseignants et aux étudiants. L'utilisation de l'enseignement à distance nécessite, au préalable la formation des formateurs, beaucoup de temps et de moyens pédagogiques et scientifiques. Si l'université algérienne est engagée dans l'enseignement à distance pourquoi, pour des raisons économiques, ne pas penser à fusionner des universités par région comme ce fut le cas de plusieurs pays du monde?
- avant de lancer ce projet de loi penser d'abord à réformer le système LMD en faisant un état des lieux et un bilan général de manière à faire un constat sur les points positifs et négatifs depuis sa création en 2004. A titre d'exemple, revoir certains critères d'évaluation, notamment ceux liés aux dettes et aux concours de doctorat (application des notes éliminatoires,..).
- la création d'universités privées doit répondre aux standards internationaux (ressources humaines, moyens matériels, pédagogique, recherche, ...). La possibilité pour les enseignants-chercheurs d'assurer des tâches d'enseignements et d'encadrements dans des établissements privés : est-ce que les étudiants dans ce secteur bénéficieront de la même qualité des études que celle du secteur privé ?

- il est impératif d'accompagner ce projet de loi par la création d'un nouveau statut de l'enseignant universitaire selon les normes internationales.

- il est important de rappeler enfin que la plupart des points évoqués dans cet avant projet sont déjà proposés et discutés dans plusieurs réunions et rencontres locales, régionales et nationales. Malheureusement leurs applications sur le terrain restent toujours gelées.



Point N°4 : Divers

Dossier N°1 : Inscription en doctorat

Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à la demande d'inscription en doctorat classique, suivante :

N°	Doctorant	Directeur de thèse	Intitulé	Départ	N ^{ième} inscription
01	NEGHOUCHE Karim	SAMAH Madani	Contribution à l'étude des propriétés structurales et optiques des nanopoudres d'oxydes métalliques (Y_2O_3 , Al_2O_3 , ...) dopées aux ions de terres rares (Sm^{3+} ; Eu^{3+} , ...).	Physique	1 ^{ère}

Dossier N°2 : Réinscription en doctorat classique

Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable aux demandes de réinscription, en doctorat classique, suivantes :

N°	Doctorant	Directeur de thèse	Intitulé	Départ	N ^{ième} inscription
01	*Moussaoui Nassia	MAHTOUT Sofiane MAGHLAOUI Nadir	Etude des propriétés physico-chimiques des structures des nanostructures de Phosphore dopées avec des impuretés de métaux de transitions.	Physique	3 ^{ème}
02	ZITOUNE Hachemi	SAMAH Madani ADESSI Christophe	Ab-initio study of adsorption of gas molecules on graphene and related structure	Physique	4 ^{ème}
03	TALBI Adel	ALIOUAT Makhlof	Stratégie d'adressage efficace dans les VANETs (vehicular ad hoc networks)	Informatique	8 ^{ème}
04	SAIDI Leyla	MAKHLOUFI HAMMACHE Houa	Elaboration de couches minces d'oxydes métalliques par voie électrochimiques : application en électrocatalyse et photocatalyse de réactions.	Chimie	10 ^{ème}
05	SAKER Salima	MAKHLOUFI HAMMACHE Houa	Application d'une nouvelle molécule dérivée de phosphonate à l'inhibition de la corrosion : formulation inhibitrice et élaboration d'un revêtement.	Chimie	10 ^{ème}

* MOUSSAOUI Nassia : le dossier contient une demande de changement de l'intitulé de la thèse, l'ancien étant « Etude de la signature acoustique des matériaux $V(z)$ par un transducteur multiéléments plan. Application à la caractérisation de matériaux multicouches ». La demande contient également un changement de directeur de thèse le nouveau directeur est M. MAHTOUT Sofiane et l'ancien M. MAGHLAOUI Nadir qui devient co-encadreur.

Dossier N°3 : Responsabilité pédagogique

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné la demande de responsabilité pédagogique de M. MOKTEFI Mohand (MAA, Département d'informatique) au poste de responsable de licence filière informatique, spécialité « Système informatique », à recrutement national. Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à sa demande.

Dossier N°4 : Réinscription en doctorat LMD

Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable aux demandes de réinscription, en doctorat LMD, suivantes :

N°	Doctorant	Directeur de thèse	Intitulé	Départ	N ^{ième} inscription
01	BOUTEBAL Abdeldjalil	Djamil AISSANI Mouloud ATHMANI	Nouvelle Génération du Standard IEEE 802.15.4 au Contexte de l'Internet des Objets : Adaptation et Evaluation des Performances	RO	4 ^{ème}
02	TOULOUM Soraya	Louiza BOUALLOUCHE MEDJKOUNE Djamil AISSANI	Modélisation et Optimisation dans les réseaux de capteurs sans fil.	RO	10 ^{ème}
03	ZAABAR Foudil	RAZOUALI Karim MAHTOUT Sofiane	Propriétés optoélectroniques des hétérostructures à base des métaux des transitions dichalcogénures	Physique	6 ^{ème}
04	HAMDELLOU Hillal	AHRICHE Amine MOHAMED MEZIANI Abdelkader	Différents problèmes au-delà du Modèle Standard	Physique	6 ^{ème}

Dossier N°5 : Expertise de polycopié de cours

Le Conseil Scientifique de la Faculté a examiné la demande d'expertise de polycopié de cours de M. ASLI Larbi (MCB, Département de Recherche Opérationnelle), intitulé « Management et gestion de projet ».

Le Conseil Scientifique de la Faculté a émis un avis favorable à sa demande et approuve les experts désignés suivants :

- M. BELAID Ahror (Professeur, Département d'informatique)
- M. BRAHMI Belkacem (MCA, Département de Recherche Opérationnelle)

Dossier N°6 : Expertise de polycopié de cours

Le Conseil Scientifique de la Faculté a pris acte des rapports d'expertise favorables des polycopiés de cours présentés par :

Nom et Prénom	Département	Intitulé du polycopié	Experts désignés
SELLAMI Khaled	Informatique	Environnement de Génie Logiciel	AMROUN Kamal YAZID Mohand
KHOUFACHE BACHIRI Lina	Informatique	Programmation Avancée	BOUALLOUCHE Louiza YAZID Mohand
ACHROUFENE Achour	Informatique	Représentation des Connaissances et Apprentissage Automatique2	AMROUN Kamal KHANOUCHE Mohamed Essaid
ANZI Aicha	Recherche Opérationnelle	Cours d'algèbre 4	LEKADIR Ouiza BRAHMI Belkacem
OUAZINE Sofiane	Mathématiques	Cours de probabilité	BOURAINNE Louiza BELAIDE Karima

La séance fut levée à quinze heures et trente minutes.

Fait à Bejaia le, 24 décembre 2020

Le président du Conseil Scientifique de la Faculté
Pr Nacer BEZZI

